Envoyé en préfecture le 06/03/2023

Reçu en préfecture le 06/03/2023

Publié le

ID: 023-222309627-20230227-CP2023005-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ----DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 2023

DELIBERATION N°CP2023-02/1/5 DOSSIER N°5596

VENTE D'UN PAVILLON HLM CREUSALIS

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Marie-Thérèse VIALLE, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN

Avai(en)t donné pouvoir :

Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN
Catherine DEFEMME à Thierry GAILLARD
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Jérémie SAUTY à Valérie SIMONET
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Insertion et Logement

RAPPORTEUR: M. Patrice MORANCAIS

OBJET: VENTE D'UN PAVILLON HLM CREUSALIS

La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP2023-02/1/5 de Madame la Présidente du Conseil Départemental, VU l'avis de la Commission CP - Retour à l'emploi, Insertion et Logement,

Envoyé en préfecture le 06/03/2023

Reçu en préfecture le 06/03/2023

Publié le

ID: 023-222309627-20230227-CP2023005-DE

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide de :

- donner un avis favorable à la vente d'un pavillon H.L.M, propriété de l'OPH CREUSALIS, situé au n°21 route du Gast, commune de Maison-Feyne.
- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer tous documents afférents à l'aboutissement du dossier.

Mrs P Morançais, P Bayol, G Marsaleix, V Martin, Mmes D Chartrain, MT Vialle, Membres du Conseil d'Administration de Creusalis n'ont pas pris part au vote

Adopté : 24 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil Départemental de la Creuse Valérie SIMONET